



GALEGA OFFICINAL : ATTENTION PLANTE TOXIQUE !

Certaines espèces végétales sont toxiques si elles sont consommées par le bétail. Plante originaire de méditerranée orientale, introduite et cultivée comme plante d'ornement ou pour ses propriétés médicinales, le galéga peut ainsi s'avérer redoutable ...

Le galéga est une herbacée, vivace grâce à ses bourgeons racinaires, de la famille des Légumineuses. Glabres, les tiges dressées et très ramifiées peuvent dépasser le mètre de hauteur. Les feuilles, semblables à de grandes vesces (sans la vrille terminale) sont imparipennées, à 5-8 paires de folioles oblongues ou lancéolées. Les fleurs, elles, font penser à celles du lupin ; bleu - lilas voire blanchâtres, elles sont visibles en été ; regroupées en grappes allongées, elles sont fixées par un long pédoncule à l'aisselle des feuilles. Les graines sont regroupées en gousses et se disséminent par gravité, tombant au pied des plants déjà existants ; peu à peu, le galéga forme des touffes denses. Dans certains secteurs en France il aurait une tendance "envahissante" ; il est d'ailleurs considéré comme tel aux États-Unis, où il est aussi présent.



Photos Chambre d'Agriculture 64



Le galéga se plaît en terrains frais : fossés, bordures de bois, prés, en particulier si la végétation y est dégradée... Il résiste mal aux grands froids, et semble apprécier les sols acides, pauvres en matières organiques, compacts et argileux.

Plante ornementale dont plusieurs variétés sont cultivées pour leurs fleurs, le galéga est aussi connu comme plante médicinale, à propriétés diurétiques, hypoglycémiantes et galactogogues (= qui favorise la sécrétion de lait) ; dans les régions à sols pauvres, il est utilisé, hors période de floraison et de fructification, comme plante fourragère : malgré son inappétence en vert, quand il n'y a rien d'autre à consommer, les animaux le broutent ...

Le galéga s'avère cependant être **potentiellement très toxique : ses racines le sont à tout moment de l'année, quand ses parties aériennes le deviennent à la floraison**. Sa consommation à ces stades de développement, même si les fleurs ou les gousses ne sont pas ingérées, est foudroyante, en particulier pour les petits ruminants : 2 élevages ovins en vallée d'Ossau ont ainsi été touchés à l'automne dernier, avec perte de plus d'une trentaine de brebis pour le plus impacté.

Au CNITV (= centre national d'informations toxicologiques vétérinaires, basé à LYON), le galéga est ainsi la 4^{ème} cause d'appel de toxicologie végétale pour les ovins.

Des cas d'intoxication sur chevaux et vaches sont aussi régulièrement rapportés.

DOSES TOXIQUES : (source École Nationale Vétérinaire de Toulouse (www.vegetox.envt.fr))

Les principes actifs du galéga sont responsables d'une paralysie des centres nerveux, d'une hypotension et d'une hypoglycémie. La toxicité est variable selon les individus, mais généralement mortelle : environ la moitié des animaux consommant le galéga seront malades, quasiment tous en mourront.

La dose létale est de 6 à 12 g de plante fraîche (soit 1,5 à 3 g de plante sèche) par kg de poids vif.

Pour une brebis, 400 gr de plante fraîche (ou 100 grammes de plante séchée) suffisent ainsi à déclencher les symptômes et entraîner - très rapidement - la mort.

Benoît RICHARD, vétérinaire à ARUDY, précise qu'il n'y a "ni traitement, ni antidote ; une fois la dose toxique absorbée, les symptômes apparaissent ; ce n'est pas un effet cumulatif" (petites doses absorbées régulièrement), le phénomène est aigu et fulgurant.

SIGNES CLINIQUES : (source École Nationale Vétérinaire de Toulouse)

Les symptômes, qui peuvent faire penser à ceux d'une entérotoxémie, apparaissent dans un délai de quelques heures après ingestion : essentiellement respiratoires, ils s'accompagnent entre autres effets "d'agitation, hyper-salivation, essoufflement, augmentation de la fréquence respiratoire, difficultés respiratoires intenses avec encolure tendue et tirage costal, respiration buccale ronflante, sécrétions nasales spumeuses et rosées, dilatation des veines jugulaires, œdème de la face, congestion intense des muqueuses oculaires, convulsions",... Selon la quantité ingérée, la mort survient entre quelques minutes à plusieurs heures après l'apparition de ces signes cliniques.

L'intoxication suraiguë provoque une mort subite.

"A l'autopsie, l'œdème aigu du poumon est très caractéristique", confirme Benoît RICHARD.

Dans les cas de faible consommation, les symptômes peuvent régresser sans traitement en 5 à 6 jours.

POINTS DE VIGILANCE :

L'empoisonnement survient généralement au pâturage en période de sécheresse (cf. inappétence de la plante en vert ; mais il faut que le stade floraison soit atteint), ou par distribution de foin ou d'ensilage contaminé.

La toxicité du galéga ne disparaît en effet pas avec la dessiccation. Tout fourrage à 10 % de galéga est à proscrire.

"Le manque d'herbe de l'an dernier a amené les brebis des 2 élevages touchés à pâturer des espèces végétales habituellement délaissées, et qui avaient poussé sur des zones dégradées de prairies (dépôt de pailles) ou/et des bordures", ajoute Benoît RICHARD.

Il importe donc d'éliminer les pieds de galéga qui pourraient être disséminés dans les prairies. L'arrachage est la méthode qui, sur le long terme, sera la plus efficace ; il est essentiel, en cas de présence, d'intervenir avant sa floraison.

Cet automne n'étant pas en manque de végétation à pâturer, le bétail devrait se comporter de façon habituelle vis à vis de cette plante, en l'évitant. Vigilance cependant, pour des foins qui pourraient en contenir ...

Avec la participation financière du fonds européen FEADER.

Marie Claude MAREAUX
CHAMBRE D'AGRICULTURE 64
05 59 80 69 92
mc.mareaux@pa.chambagri.fr

